

Avec la FCPE soyons acteurs de la scolarité de nos enfants !

Pour mieux connaître la FCPE St-Julien, ses activités et ses dossiers thématiques : <http://fcpe-stjulien.fr> / Pour nous contacter : contact@fcpe-stjulien.fr

Sécurité aux abords de l'école François Buloz

Avec la mise en place de la déviation, le trafic s'est intensifié devant l'école, amplifiant les problèmes déjà existants (signalisation pas très claire, passage de camions, parents indisciplinés, ...).

Depuis peu, des progrès sont notés : présence d'un radar pédagogique, de la Police municipale le matin.

Un travail **est actuellement mené sur toutes les écoles associant la Mairie, les directeurs et les parents d'élèves.**

Pour Buloz, la signalisation, la pose de barrières et d'éléments indiquant la présence d'une école devraient être retravaillés et mis en place en septembre 2017.

Un travail **de sensibilisation** de la sécurité routière avec les enfants de maternelle est aussi en projet.

Les parents d'élèves resteront mobilisés sur cette question surtout avec les futurs travaux annoncés dans le quartier.

Lutter contre le harcèlement à l'école primaire

Si votre enfant subit des violences verbales, physiques et/ou morales de façon répétée (**bousculades, vols, surnoms méchants, insultes, moqueries, brimades, ...**), il est victime de harcèlement.

La lutte contre le harcèlement à l'école est une **cause nationale, personne NE DOIT SUBIR CELA, personne NE DOIT RESTER SILENCIEUX !**

Si votre enfant est concerné par le harcèlement :

- 1- Rencontrer l'enseignant et si la rencontre a déjà eu lieu, la direction.
- 2- Noter précisément les faits, le lieu (La classe ? La récré ? Le car ? ...), le jour et l'heure, les enfants concernés.
- 3- Si cela ne donne rien : appeler le numéro **Non au Harcèlement 3020**.
- 4- Tenir les représentants des parents au courant.

Les interlocuteurs de **NON AU HARCELEMENT « 3020 »** sont des relais : ils peuvent vous soutenir par leurs conseils mais aussi par la transmission de l'information au référent harcèlement de l'académie, qui prendra contact avec l'inspection et la direction.

Au sein de l'école, différentes procédures et interventions peuvent être mises en place : travail sur le rapport aux autres, les règles, le vivre ensemble, avec des intervenants internes ou extérieurs à l'école : infirmière et psychologue scolaire, gendarmerie, troupe de théâtre, cellule anti-harcèlement ...

Les représentants des parents d'élèves peuvent en parallèle être présents pour le suivi des actions et du climat de classe. Des propositions peuvent être faites au Conseil d'école. Il est important de communiquer à ce sujet et de ne pas rester isolé.

NON AU HARCELEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS
APPELEZ LE

3020

Service & appel
gratuits



Accès pour tous à la cantine, que dit la loi ?

L'article 186 de la loi n°2017-86 du 27/01/17 relative à l'égalité et la citoyenneté est très claire, elle introduit un nouvel article dans le code de l'éducation :

« Art. L.131-13. - L'inscription à la cantine des écoles primaires, lorsque ce service existe, **est un droit pour tous les enfants scolarisés**. Il ne peut être établi aucune discrimination selon leur situation ou celle de leur famille. »

La FCPE demande à la Mairie de mettre en conformité le règlement intérieur des accueils périscolaires.

À ce jour nous sommes **sans réponse** de la Mairie.

Agenda

- **18 mai 2017 - 19h**
Coud'Pouce Maternelles,
Espace Part'âges - St-Julien
(1^{er} étage de la MIEF, 3 rue du Jura)
- **19 septembre 2017 - 19h30**
Réunion d'information
maternelles et élémentaires
Espace Jules Ferry - St-Julien

Des arbres et une haie pour des cours de récréation

Depuis plusieurs années les parents d'élèves demandent dans les Conseils d'école, la plantation d'arbres dans la cour de l'école élémentaire des Près-de-la-Fontaine et d'une haie dans la cour de l'école maternelle du Puy-Saint-Martin.

Ces plantations **ont été réalisées par la Mairie à l'automne 2016.**



Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Il s'agit des actions d'accompagnement à la scolarité inscrites dans le cadre d'une charte nationale CLAS.

Ces actions ont lieu en dehors du temps scolaire, dans des espaces adaptés, **en complémentarité avec l'école.**

Elles proposent aux parents :

- un soutien dans leur rôle éducatif,
- un accompagnement scolaire personnalisé de l'enfant au sein de groupes de travail restreints.

Les actions d'accompagnement à la scolarité ont pour objectifs :

- d'aider les enfants à acquérir des méthodes,
- de faciliter leur accès au savoir et à la culture,
- de promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté,
- de valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie,
- de soutenir les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants.

La FCPE demande à la Mairie de mettre en place ce contrat. Cela permettrait aux familles d'accéder à la gratuité de l'accompagnement à la scolarité.

Avec la FCPE soyons acteurs de la scolarité de nos enfants !

Pour mieux connaître la FCPE St-Julien, ses activités et ses dossiers thématiques : <http://fcpe-stjulien.fr> / Pour nous contacter : contact@fcpe-stjulien.fr

Le poids des cartables : une question toujours d'actualité

Avec la réforme du collège et l'enseignement par cycle, de nouveaux manuels scolaires ont fait leur apparition cette année.

Au collège JJ Rousseau, c'est notamment un livre de maths pour le cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) de 1,13 kg et un livre de sciences pour les 6^{èmes} de 986 g.

Pour cette année la FCPE a décidé d'aider à financer l'achat d'un doublon pour le livre de maths.

Fournitures scolaires

La FCPE vous propose le service SCOLEO pour vos commandes de fournitures scolaires.

Le matériel est de qualité et directement livré chez vous, et surtout, pas plus cher que dans les grandes surfaces.

À partir de trois commandes groupées, **la livraison est gratuite**, pensez à commander à plusieurs !

Fonds sociaux

Dans les collèges et le lycée il existe des fonds sociaux. Ces fonds sont destinés à **aider les élèves qui ont des difficultés financières.**

Ils peuvent aider à financer un voyage scolaire, la cantine, l'achat de fournitures scolaires, de vêtements de sport, ...
Mais aussi, aider à financer des soins médicaux comme des lunettes.

Une commission étudie les demandes. **Renseignez-vous auprès de l'établissement scolaire.**

Le retour du bilangue à JJ Rousseau

Dès que nous avons appris la suppression de la section bilangue au collège Jean-Jacques Rousseau, **la FCPE s'est mobilisée.**

Le 6 février 2016 nous interpellions le rectorat et la DDEN (Direction Départementale de l'éducation Nationale) pour leur signifier l'importance de conserver la section bilangue Anglais-Allemand au Collège Rousseau. En parallèle nous avons demandé le soutien de tous nos élus locaux.

Le 3 octobre 2016 nous avons avec la PEEP renvoyé un courrier au rectorat et à la DDEN. Entre temps la FCPE a travaillé avec la direction du collège et a rencontré l'adjoint au Maire en charge des affaires scolaires et les directrices des écoles de St-Julien afin que l'Allemand soit enseigné en CM2.

En parallèle nous avons mobilisé nos représentants présents dans les commissions départementales et au rectorat pour défendre la réouverture de la section bilangue.

Grâce aux actions cumulées de l'équipe enseignante du collège, des parents d'élèves et du soutien de Christian Monteil (Président du Conseil Départemental) et de Virginie Duby-Muller (Députée), la section bilangue sera de nouveau ouverte en septembre 2017.

Les changements du Brevet des collèges

La réforme du collège a entraîné une réforme du Brevet. Les principaux changements sont :

- Un oral où l'élève doit présenter soit un EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire), soit un Parcours éducatif réalisé pendant le cycle 4. L'élève a la possibilité de faire sa présentation dans une des langues étrangères enseignées dans le collège, noté sur 100.
 - Une épreuve écrite de mathématiques, sciences et technologie, notée sur 100.
 - Une épreuve de français et une d'histoire - géographie, enseignement moral et civique, le tout noté sur 100.
 - Un contrôle continu noté sur 400
 - Option : latin, Grec ... noté sur 20.
- Pour être reçu l'élève doit avoir au minimum 350 points sur 700.

Dossier complet sur fcpe-stjulien.fr/dossiersthematiques/leDBN

Formation de secourisme

Cette année la FCPE a permis à 20 parents d'élèves des écoles primaires, des collèges et du lycée de se former au PSC1. Cette formation était dispensée par des formateurs de la protection civile. **Nous avons financé à hauteur de 10€ la formation pour nos adhérents.**



Carte M'ra des changements en attente

Avec la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes la Carte M'ra va disparaître au profit d'une nouvelle **Carte jeune qui doit voir le jour prochainement.**

Nous espérons en savoir plus d'ici la mi-mai. Dès que nous aurons des informations, nous vous les communiquerons **via notre page Facebook** (Liker la page) et notre **site internet.**

Bourse aux livres

Pour les futures secondes et les lycéens, nous organisons une Bourse aux livres à **L'Arande 24 Grande Rue à St-Julien.**

Cette année, la **dépose** des livres aura lieu le **vendredi 30 juin de 18h à 20h.**

La **vente** aura lieu le **samedi 1^{er} juillet de 9h à 12h.**

Ceux qui n'auront pas reçu la Carte M'ra pourront faire un chèque de caution. Le chèque sera restitué début septembre lors du paiement avec la Carte de la région.

Agenda

- **En juin 2017 - 20h**
Café des métiers et de l'orientation :
« Études transfrontalières »
Lieu et date sur notre page Facebook début mai
- **30 juin et 1^{er} juillet**
Bourse aux livres
L'Arande - St-Julien
- **12 septembre 2017 - 19h30**
Réunion d'information collèges et lycée
Espace Jules Ferry - St-Julien